

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°1 – Avril 2004

Comité de Soutien au Peuple Palestinien : MNE 23, rue Gosselet - 59000 LILLE
Correspondant bulletin : E-mail : jpc@nord-palestine.org - JPCatteau 5, rue Clément Marot - 59160 LOMME

ÉDITO

14 février 2004 : L'association régionale AFPS 59-62 a tenu sa première assemblée annuelle et fêté sa première année d'existence. Nous sommes aujourd'hui 119 répartis sur la région et nos activités ne cessent de croître.

L'information des militants est la première de ces activités.

Le site Internet <http://www.nord-palestine.org/> accueille de plus en plus de visiteurs : plus de 2000 en janvier. Les envois de messages email sont notre principal moyen de communication : un outil formidable et gratuit qui nous relie à des réseaux (inter)nationaux ou locaux en un clin d'œil, mais qui risque de laisser de côté les militants que la vague électronique n'a pas encore atteints ou qui résistent. Vous êtes 35 dans ce cas (30% des adhérents) répartis sur Lille et sa métropole (Hellemmes, Hem, Lambersart, La Madeleine, Lesquin, Lys lez Lannoy, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Ronchin, Roubaix, Villeneuve d'Ascq, Wambrechies, Wasquehal), ou un peu plus éloignés (Aulnoye Aymeries, Boulogne-sur-mer, Famars, Sin le Noble, Valenciennes). Et bien sûr, vous avez droit aussi à l'information et nous devons trouver le moyen d'aller vers vous.

Nous voulons présenter dans chaque bulletin mensuel :

- la vie de l'association, réunions, manifestations passées, campagnes
- l'agenda
- des conseils de lectures, des renvois à la presse
- un espace pour les adhérents.

L'initiative se heurtait encore à la question des frais d'envois que le budget de l'association ne pourrait supporter...

Les relais, bien plus qu'une économie de frais postaux:

Le relais est identifié sur une zone géographique. Il reçoit le bulletin et tout autre matériel militant, par mail de préférence. Il tire le nombre d'exemplaires destinés aux adhérents de son territoire et les met à leur disposition par le moyen qu'il juge approprié.

S'il le souhaite, il rencontre ces adhérents "voisins", discute avec eux, et, pourquoi pas, ils prennent des initiatives, par exemple distribution de tracts dans le quartier.

Reconnaissez que l'idée est séduisante. Reste maintenant à trouver les volontaires.

Leur profil ? Un peu de temps et de disponibilité, l'envie de rencontrer les militants du voisinage, et peut-être des idées d'action.

Vous êtes partant ? Alors ne tardez pas à nous joindre, et en attendant...

ce premier numéro est adressé par la poste à ceux qui n'ont pas d'email.

Il est également adressé à tous les adhérents avec email par fichier joint (*format Word*).

Bonne lecture.

Monique Ladesou et Jean-Pierre Catteau

QUELQUES LECTURES

Voici quelques textes parmi les nombreux documents lus sur les messages diffusés par l'AFPS, sans vouloir prétendre en faire ni un résumé, ni en choisir les plus importants. Ce bulletin est destiné aux membres de l'AFPS ne disposant pas du support Internet, les références et les sites à consulter sont donc supprimés. Je ne saurais trop vous conseiller de lire l'excellente revue trimestrielle « **Pour la Palestine** » à laquelle sont abonnés les adhérents de l'AFPS (supplément de 11€ par an)

Cet article paru dans le quotidien Al-Ayyam est signé par des intellectuels palestiniens d'institutions politiques, intellectuelles et sociales dont l'avocate Hanane Ashrawi, le gouverneur de Naplouse Mahmoud Aloul, Yasser Abed Rabbo, co-initiateur du pacte de Genève et membre du comité exécutif de l'OLP, Sari Nuseibeh (auteur d'un appel avec Ayalon) et Abbas Zaki, membre du Comité Central du Fatah.

Palestine : intifada populaire ! 25 mars 2004

Assez d'assassinats, Assez de l'occupation, Arrêtez le bain de sang.

Nous, soussignés, Palestiniens de diverses institutions politiques, intellectuelles et sociales, unis dans notre lutte pour la liberté, condamnons énergiquement et dénonçons l'agression flagrante et la provocation délibérée d'Israël.

L'assassinat de sang-froid du Sheikh Ahmed Yassin et de ses fidèles compagnons, il y a deux jours, par Sharon et son gouvernement d'extrême droite illustre parfaitement l'attitude criminelle et insidieuse d'Israël.

Tout en revendiquant les droits de notre peuple, garantis par toutes les conventions internationales, de se défendre par tous les moyens disponibles et tout en étant submergés par la douleur des morts qui s'accumulent et par la souffrance continue subie sous l'occupation, nous demandons à notre peuple, pour le bien de nos intérêts nationaux et afin de mettre un terme à l'occupation, de contenir leur rage et de se

lever de nouveau dans une vaste Intifada populaire, basée sur des buts clairs et une rhétorique constructive, avec le sort de notre peuple dirigé par les masses.

Une telle Intifada priverait Sharon d'un prétexte pour poursuivre sans fléchir son assaut contre notre peuple, et réduirait sa capacité à imposer son agenda destructeur.

Nous demandons la reprise d'une Intifada bien coordonnée et disciplinée, avec des intentions claires et une vision politique. Nous confirmons notre engagement à tendre vers la réalisation de nos demandes et droits légitimes et justes. Nous appelons à serrer les rangs sur les bases de l'unité nationale et d'une direction unifiée qui peut résister efficacement à l'occupation.

Traduit de l'anglais par Olivier ROY

Extraits d'un texte paru dans le journal israélien Ma'ariv 22 mars 2004 : les prévisions pour le moins inquiétantes d'un spécialiste : Reuven Paz dirige le projet de recherche sur les mouvements islamiques au Centre Interdisciplinaire de Herzliya.

Les missiles ont anéanti Abou Ala'a, pas le Hamas par Reuven Paz

Celui qui pense que les missiles qui ont assassiné cheikh Yassine ont aussi anéanti le Hamas, se trompe. Qu'est-ce qui nous attend ? Une nouvelle Intifada, l'effritement de l'Autorité dans la Bande de Gaza et une vague mondiale de terrorisme...

Le Hamas ne subira pas de dommage mais l'attentat a anéanti la carrière d'Abou Ala'a et peut-être aussi celle de Mohamed Dahlan. Celui qui a donné l'ordre n'a pas évalué ou

n'a pas suffisamment compris le symbole que constitue le Cheikh Yassine, bien au-delà du Hamas et de ses rangs.

La visite du roi Abdallah de Jordanie à la ferme des Sycomores [la ferme de Sharon] il y a deux jours est susceptible d'être perçue dans le monde arabe comme s'il y avait eu coordination avec la Jordanie et pourrait entraîner des réactions très dures.

Extrait du bulletin 178 « Infos Gaza » de l'association Palestine 33 :

Côté tués cette semaine doit se trouver dans la moyenne : 1250 pour la bande de Gaza – divisé par 178 semaines : ça fait 7 350 enfants et jeunes de moins de 18 ans, 90 mères de familles, 260 membres des services de la protection civile

1 250 Palestiniens pour 100 Israéliens : ça fait 12 pour 1.

« 8.000 juifs sur 54 Kms², nous dit AMIRA HASS journaliste à Ha'Aretz, pour 1,4 million de Palestiniens sur 365 Km²... »

Extrait du bulletin 179 « Infos Gaza » de l'association Palestine 33 :

24 Palestiniens –pour la plupart des civils- ont été tués cette semaine par les forces d'occupation. L'assassinat ciblé du **Cheikh AHMAD YASSIN** a eu pour " effet collatéral " de tuer avec lui les 7 personnes qui étaient les plus proches de lui à la sortie de la mosquée ce mardi 23 mars à 05 h20.

Par ailleurs la semaine s'est déroulée selon le scénario devenu coutumier : destruction de maisons, défonçage des terres agricoles en plein rendement, tirs sans sommation, arrestations arbitraires... Les lecteurs de « Infos Gaza » sont habitués à cette sinistre énumération et pourtant il faut continuer à se tenir informés

LE MONDE 22.03.04 :

Israël a éliminé le chef spirituel du Hamas, cible d'un raid aérien

Le fondateur et chef spirituel du Hamas, Cheikh Ahmed Yassine, a été tué, lundi 22 mars à l'aube, dans une opération d'élimination menée par un hélicoptère israélien qui a tué, au total, huit personnes. Paralytique, âgé de 67 ans, Ahmed Yassine sortait alors de la prière dans une mosquée proche de son domicile, à Gaza. A l'annonce de sa mort, des milliers de Palestiniens ont envahi la rue, brûlant des pneus et promettant "vengeance" à Israël. Le premier ministre palestinien, Ahmed Qoreï, a condamné l'assassinat comme un "acte insensé et très dangereux". Le département d'Etat américain a appelé toutes les parties à "faire preuve de retenue". Pour sa part, le Hamas a annoncé, "pour les heures à venir", des ripostes qui, a-t-il promis, feraient "des centaines de morts" israéliens.



L'assassinat délibéré de Ahmed Yassine représente une dangereuse escalade dans la guerre menée par le gouvernement Sharon contre le peuple palestinien.

L'AFPS considère que par cette provocation le gouvernement israélien cherche à ouvrir un nouveau cycle de violence lui permettant de perpétrer de nouveaux crimes contre les responsables palestiniens et en particulier Yasser Arafat lui-même.

Dans ce contexte l'AFPS prend acte de la condamnation ferme du gouvernement français, et lui demande de prendre

les mesures nécessaires pour empêcher l'embrasement de toute la région :

- Par l'envoi immédiat d'une force internationale de protection du peuple palestinien

- En sanctionnant le gouvernement israélien par la suspension de l'accord d'association avec l'Union Européenne.

- En déclarant officiellement son refus de recevoir Ariel Sharon en France.

Yasser Arafat, l'Autorité Palestinienne et le ministre palestinien des négociations

Saëb Erakat a vivement dénoncé comme "un crime ignoble" l'élimination du fondateur du Hamas, Cheikh Ahmad Yassine, tué lundi lors d'une incursion d'hélicoptères israéliens, et averti que ce meurtre allait intensifier l'escalade entre Palestiniens et Israéliens.

Le Conseil provisoire de l'Irak a condamné aussi l'horrible assassinat de Cheick Ahmed Yassin : "Nous condamnons ce meurtre qui ne servira qu'à renforcer les justifications émises pour des actes terroristes dans le monde et ne concourt pas à la paix", a déclaré Mouaffak al-Roubai, un membre chiite indépendant du Conseil.

Voici un petit livre très court pour tous ceux qui s'intéressent à la paix en Palestine :

"Aidez-nous à divorcer !" - Israël Palestine: deux États maintenant

de Amos OZ (Ed.Gallimard 5,50 €) paru en décembre 2003, juste après les accords de Genève

Et aussi un livre de Kenizé Mourad (Robert Laffont) : « **Le parfum de notre terre - Voix de Palestine et d'Israël** »

La douloureuse actualité du conflit israélo-palestinien dure depuis si longtemps qu'il finit par nous laisser indifférents. Ce livre qui ne ressemble à aucun autre nous réveille, il évite les analyses politiques et les généralités dont nous sommes submergés, et donne la parole aux hommes et aux femmes des deux camps... Kenizé Mourad nous aide à comprendre ce qui rend la paix si difficile et surtout pourquoi il est urgent d'écouter ceux qui se battent pour elle des deux côtés.

VIE DE L'ASSOCIATION

Le 23 février dernier nous avons lancé un appel à un **rassemblement contre le mur** à coté de la gare Lille Flandres, sous le panneau portant une citation de Willy Brandt : "Ne l'oubliez jamais, quand on laisse faire une injustice on prépare la suivante". Plusieurs associations et une bonne centaine de personnes avait répondu présent, pendant plus d'une heure malgré le froid.

Le Café Palestine de mars fut moins réjouissant : seulement une trentaine de personnes. Dommage, car Jihad Darwiche, conteur originaire du Sud Liban qui était venu (sans demander de cachet) d'Avignon où il réside, a véritablement enchanté les présents. Un café Palestine chaleureux comme on en rêvait malgré la faible participation. Les prochains Café Palestine : le 18 mars et le 16 avril seront une occasion pour ceux qui ne l'ont pas encore fait de constater la qualité des spectacles proposés.

La manifestation du 27 mars, quant à elle fut un succès spectaculaire. Plus de 1000 personnes (pour

rester modeste). Ce succès ne fut pas que le succès de l'AFPS, d'autres y avaient beaucoup travaillé (en particulier le Comité de Bienfaisance de Secours aux Palestiniens) cette manifestation a regroupé majoritairement des gens d'origine (proche ou lointaine) maghrébine. La manifestation fut, comme prévue, silencieuse avec une seule banderole en tête de manifestation : « **Halte aux massacres en Palestine** ».

Lundi 19 mars Marc L et Jean-Pierre R ont **rencontré JP Kucheida Député Maire socialiste de Liévin (62)**. Rencontre chaleureuse et promesse de signature de la pétition « L'Union européenne doit prendre des mesures contre la construction du mur dans les Territoires palestiniens » que nous proposons aux Parlementaires.

Nous avons récemment reçu un **mail d'Alain Bocquet Député communiste Maire de St Amand** avec copie d'une lettre qu'il a envoyé à M. Galouzeau de Villepin, Ministre des Affaires étrangères.

COTISATIONS

à ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation à l'AFPS 59/62 pour l'année 2004 :

- **Cotisation normale avec l'abonnement au journal « Pour la Palestine » : 60 €**
- Tarif réduit 19 €, avec l'abonnement au journal : 30 € (Pour ressources modestes et parrains)
- Cotisation "précaire".10 € - Cotisation de Soutien de 80 € ou plus
- Je soutiens les activités de l'AFPS et lui adresse un don de €

Chèque à l'ordre de l'AFPS-CSPP à renvoyer au siège de l'AFPS-CSPP :
Maison de la Nature et de l'Environnement - 23, rue Gosselet - 59000 Lille

AGENDA

L' Association France-Palestine Solidarité et L'Union Juive Française pour la Paix
vous invitent à une Conférence-débat avec :
Mathieu Bouchard (universitaire et auteur de l'ouvrage L'Exode des Palestiniens)
et Nabil El-Haggar (universitaire et co-président de l'AFPS 59/62)

Vendredi, 9 avril 2004, 19h30, MEP, place Georges Lyon, Lille

DE L'EXODE DE 1948 AU DROIT AU RETOUR

En 1948, la création de l'État d'Israël entraîne l'expulsion de la majorité des habitants de la Palestine destinée à devenir le territoire du nouvel État.

Les Palestiniens se réfugient dans les pays limitrophes et dans la partie de la Palestine qui reste hors du nouvel État (Cisjordanie, Gaza).

Le *droit au retour*, exigé par les Palestiniens, proclamé par les résolutions de l'ONU et toujours refusé par l'État d'Israël, se veut la réponse à l'injustice provoquée par l'expulsion de 1948.



CAFÉ PALESTINE - 19 rue Colbert à Lille Wazemmes
le 18 avril 2004 15 heures
Participation aux frais 6,5 et 5 €

"Résistance et satire en Palestine"

Essai de cabaret satirique et humoristique contre le Mur et autres horreurs en Palestine et Israël,
lecture spectacle par des comédiens du théâtre de l'Aventure d'Hem
et du théâtre de la Découverte de Lille

Suivi d'un débat animé par l'AFPS sur "L'expression artistique en Palestine occupée"

PARRAINAGES

Cet enfant dont vous aurez le dossier, vit dans une famille choisie par nos partenaires sur place. Le père est au chômage, parfois blessé, mort ou en prison. C'est à toute une famille qui a peu de ressources que va votre aide. C'est cette famille entière qui peut mieux vivre, grâce à ce parrainage. Dans le camp de Jabalaya, à Gaza, Tahrir a aujourd'hui 15 ans. Depuis 10 ans, qu'elle le parraine, Gisèle, lui a rendu visite trois fois. Lors de son dernier voyage, elle a retrouvé le papa au chômage et malade, Tahrir, n'avait pas pu aller changer sa prothèse à Jérusalem à cause du bouclage, la famille n'a pas le moral, mais est toujours aussi accueillante et chaleureuse.



On a parlé de la peur, des tirs, des bouclages du désespoir des jeunes, mais aussi de *"ces amis de France qui nous aident"*. *"Je suis bouleversée quand je les quitte, car j'ai vraiment l'impression d'avoir une famille proche à Gaza"* nous dit Gisèle.

Nous avons des partenaires à El Bireh, à Beit Jala, à Gaza, au Liban. Elles vont régulièrement dans les camps et les villages, ou qui vivent au milieu d'eux. Elles connaissent bien la situation des familles qu'elles sélectionnent pour un futur parrainage. Nous entretenons des relations étroites avec elles et nous savons comment elles utilisent les fonds reçus.

Le parrainage d'une famille se monte à **57 €** par mois,
mais vous pouvez souscrire à l'une des deux autres formules : un versement de **37 €** par mois ou de **19 €** par mois ; dans ces deux derniers cas, vous serez associé à un ou deux co-parrains, que vous pouvez choisir vous-même ou que l'AFPS désignera. La durée minimum de l'engagement est de deux ans.

Dès réception de votre engagement de parrainage nous vous envoyons le dossier de l'enfant. L'argent que vous versez alors régulièrement à l'AFPS (déduction faite de 7% pour les frais de fonctionnement et de gestion) est transmis chaque mois à l'association qui nous a envoyé le dossier de votre filleul(e). Déduction fiscale : Les sommes que vous versez vous donnent droit à une réduction d'impôt. Un reçu fiscal vous est adressé en fin d'année.

Contactez le groupe local: AFPS 59.62 – MNE 23 rue Gosselet 59000 Lille